Héritage.

Le guide de la famille

Retrouver les visages, comprendre les liens et conserver ses souvenirs. Ce guide vous accompagne sur PC, iPhone et iPad, dès votre première visite.

Votre point de départ

Ouvrir notre arbre familial

https://christophedesmottes.github.io/heritage/

1. Ouvrez le lien avec une connexion à Internet.
2. Saisissez le **PIN familial à quatre chiffres** transmis par la personne qui vous a donné le lien.
3. Recherchez votre nom, puis ouvrez votre fiche.
4. Explorez l'arbre ou commencez votre Carnet personnel.

Deux codes, deux usages

Le **PIN familial** ouvre l'arbre. Le **code personnel du Carnet** permet de retrouver vos propres notes et favoris sur plusieurs appareils. Vous n'avez pas besoin de créer de compte ni de fournir d'adresse e-mail.

À conserver près de vous

Vous pouvez lire ce PDF hors connexion, l'imprimer ou utiliser la version HTML du guide. Aucun code privé ne figure dans ce document : demandez le PIN familial au responsable de l'arbre et conservez séparément votre code personnel.

Édition du 14 octobre 2026 - application 0.18.3. Le guide inclut la carte familiale et ses rapprochements de lieux. Si une fonction est absente, consultez la page 14 : sa disponibilité dépend de la version publiée et de l'activation de la synchronisation par le responsable.

Se repérer

Choisissez votre parcours

Je souhaite…	Page
Me déplacer et zoomer dans l'arbre	3
Retrouver une personne et filtrer les résultats	4
Lire une fiche, sa chronologie et ses sources	5
Comprendre un lien de parenté	6
Explorer l'espace À vérifier	7
Ajouter des notes et des favoris	8
Retrouver mon Carnet sur plusieurs appareils	9
Gérer la synchronisation et changer mon code	10
Sauvegarder et restaurer mon Carnet	11
Consulter l'arbre et les photos hors connexion	12
Ajouter une icône sur mon appareil	13
Mettre l'application à jour	14
Résoudre une difficulté et demander de l'aide	15
Explorer la carte familiale	16
Rapprocher et sauvegarder les lieux	17

Les espaces de l'application

• **Vue famille / Famille** : les personnes et leurs liens autour d'une personne centrale.

• **Ascendance** : une présentation centrée sur les ancêtres.

• **Portrait** : une lecture détaillée, la chronologie et les sources.

• **Parenté** : deux personnes et le chemin qui les relie.

• **À vérifier** : des pistes à examiner dans le dossier.

• **Carte** : les lieux des événements et leurs variantes.

• **Carnet** : notes, favoris, sauvegardes et réglages personnels.

• **? Aide** : ce guide en nouvel onglet ; il est aussi accessible sous le formulaire du PIN.

Sur petit écran, faites défiler la fiche et fermez-la avec sa croix pour retrouver l'arbre. Le guide en ligne nécessite Internet ; conservez le PDF pour le lire hors connexion.

Naviguer dans l’arbre

Déplacer, zoomer, choisir les générations

Action	Sur PC	Sur iPhone / iPad
Déplacer l’arbre	Maintenir le clic gauche sur un espace libre et déplacer la souris.	Glisser un doigt sur un espace libre.
Zoomer ou dézoomer	Tourner la molette au-dessus de l’arbre.	Écarter ou rapprocher deux doigts sur l’arbre.
Lire une personne	Cliquer sur sa carte.	Toucher sa carte.

Les boutons **+** et **-** permettent aussi de changer le zoom. Le bouton de cadrage **Voir tout** ajuste l’affichage aux personnes actuellement présentes. La remise à **100 %** rétablit l’échelle normale. Le recentrage permet de retrouver la personne sélectionnée si vous avez beaucoup déplacé l’arbre.

Sélectionner et recentrer

Sélectionner une carte ouvre sa fiche. Pour construire l’affichage autour de cette personne, utilisez **Explorer sa famille**. La maison ramène au point de départ de l’arbre ; la flèche de retour permet de revenir à une exploration précédente.

Ancêtres, descendants et fratrie

- Choisissez la profondeur des **Ancêtres** et des **Descendants** : les niveaux proposés vont de 1 à 20 générations pour les ancêtres, de 1 à 9 pour les descendants (3 par défaut). Seules les générations connues dans le dossier sont affichées. À partir de 500 cartes, un avertissement conseille de réduire la profondeur ou de désactiver Fratrie.
- Cochez **Fratrie** pour afficher les frères et sœurs dans les branches concernées, ainsi que les conjoints lorsque les liens sont connus.
- Changer une profondeur ou cocher/décocher **Fratrie** conserve le zoom et le cadrage que vous avez choisis, sur PC comme sur appareil tactile.
- Les petits repères gris signalent des branches à explorer. Ils ne signifient pas qu’une personne est décédée ou qu’une donnée est erronée.

Pourquoi ne vois-je pas toute la famille ?

L’affichage montre une partie de l’arbre autour de la personne centrale. Le compteur « … sur … » distingue les personnes visibles du total. Augmentez la profondeur, activez Fratrie ou recentrez sur une autre personne. « Voir tout » ne déroule pas la totalité du dossier généalogique.

Pour voir les petits-enfants et arrière-petits-enfants d’un grand-parent, centrez l’arbre sur lui puis augmentez le niveau des descendants.

Rechercher une personne

Noms, dates, lieux et branches familiales

1. Ouvrez **Rechercher une personne**.
2. Saisissez un nom ou un prénom. Essayez aussi une variante de nom ; les accents ne sont pas indispensables.
3. Comparez les résultats à l'aide des dates et des proches pour distinguer les homonymes.
4. Choisissez une personne pour ouvrir sa fiche et retrouver sa famille.

Affiner les résultats

Dépliez **Filtres : dates, lieux et branche familiale** pour accéder aux critères suivants.

- **Dates de naissance ou de décès** : indiquez une borne de début, de fin ou les deux. Les années limites sont incluses.
- **Lieu** : recherchez une commune, une région ou un pays mentionné dans les événements connus.
- **Branche familiale** : choisissez une personne de référence et recherchez parmi ses ancêtres ou ses descendants. La personne de référence est elle-même incluse.
- Les filtres se combinent. Par exemple : un patronyme, des naissances entre 1850 et 1900 et un lieu.

Exemple fictif

Pour retrouver « Marie Martin » née près de Bordeaux au XIXe siècle : commencez par « Martin », ajoutez une période de naissance, puis un lieu. Si aucun résultat n'apparaît, retirez d'abord le lieu, puis élargissez la période.

Lorsque la liste ne correspond pas à votre attente

Afficher les résultats suivants poursuit une liste longue : tous les résultats ne sont pas chargés en une seule fois. **Effacer les filtres** permet de repartir d'une recherche large.

Une personne sans date connue peut ne pas apparaître dans une recherche limitée à une période. Une date approximative reste approximative ; le filtrage utilise l'année ou l'intervalle disponible. Un lieu absent, écrit autrement ou rattaché à un autre événement peut également expliquer un résultat manquant.

La recherche porte sur le dossier complet, pas seulement sur les cartes visibles à l'écran. Le niveau de générations choisi dans l'arbre ne limite donc pas la recherche.

Lire une fiche individuelle

Portrait, chronologie, photographies et sources

Touchez ou cliquez sur une personne pour ouvrir sa fiche. **Lire le portrait** ouvre la présentation détaillée. Les noms de proches permettent de poursuivre la consultation vers leur fiche.

La chronologie

La ligne du temps réunit les événements disponibles : naissance, unions, naissances des enfants, résidences, professions et décès. Elle reprend ce qui est renseigné dans le dossier ; une catégorie absente n'est pas forcément un oubli.

- Les événements datés sont présentés dans leur ordre chronologique.
- Les mentions « vers », « avant », « après » et les intervalles sont conservés. Ils n'indiquent pas une date exacte.
- Les événements sans date classable sont présentés séparément.
- Les liens de parenté reprennent les filiations et unions déclarées. Ils ne constituent pas à eux seuls une preuve de parenté biologique.

Photos et documents

Les images disponibles peuvent apparaître dans la galerie ou auprès d'un événement. Ouvrez-les avec la commande proposée pour les regarder plus en détail. Une photo de personne associée à la naissance d'un enfant aide à identifier cet enfant ; elle ne prouve pas que la photo a été prise à sa naissance.

Consulter les sources

Lorsqu'une citation accompagne un événement, consultez son titre, son auteur, la page ou la transcription disponibles. Des sources générales peuvent aussi être rattachées à la personne ou à une famille, sans documenter précisément chaque événement.

Partager un complément ou une correction

Les informations généalogiques sont en consultation seule. Vous pouvez préparer une note personnelle, puis transmettre séparément votre correction ou votre photo au responsable de l'arbre. Ajouter une note dans votre Carnet ne modifie pas la fiche et ne lui envoie pas de message.

Pour une correction utile, précisez la personne concernée, l'information actuelle, la proposition et, si possible, le document qui la justifie.

Comprendre un lien de parenté

Une description et un arbre simplifié

1. Ouvrez **Parenté**, ou la commande de comparaison depuis une fiche.
2. Choisissez la **personne de départ** et la **personne comparée** avec la recherche.
3. Lisez la description du lien, puis parcourez l'**arbre du lien de parenté**.
4. Utilisez la commande d'inversion si vous voulez lire le lien dans l'autre sens.

Lire le graphique

• Le chemin en couleur relie les deux personnes comparées.

• Les flèches et leurs libellés expliquent chaque étape : parent, enfant, frère ou sœur, conjoint…

• Les personnes et liens en gris donnent du contexte, notamment les parents qui expliquent une fratrie.

• Les deux extrémités sont mises en évidence pour repérer le départ et l'arrivée.

Sur PC, utilisez la molette pour zoomer et maintenez le clic gauche sur un espace libre pour déplacer le graphique. Sur iPhone et iPad, pincez à deux doigts pour le zoom et glissez pour le déplacement. **+**, **-** et **Tout voir** sont également disponibles. La description détaillée du chemin reste consultable avec le graphique.

Ce que signifie le résultat

Le calcul utilise les relations connues dans le dossier complet. Un chemin peut passer par des unions : il ne désigne alors pas uniquement une parenté par le sang. Le graphique présente un chemin trouvé ; il ne prétend pas énumérer tous les liens possibles entre deux personnes.

Un lien par adoption ou une filiation déclarée doit être lu avec sa qualification lorsqu'elle est disponible. Les liens éloignés se comprennent souvent mieux en suivant les étapes une à une plutôt qu'en lisant seulement le nom du degré de parenté.

Si aucun chemin n'est trouvé, les informations enregistrées ne permettent pas de relier les deux personnes. Cela ne prouve pas qu'aucun lien familial n'existe. Sélectionner une carte du graphique permet de poursuivre vers cette personne dans l'arbre principal.

Explorer « À vérifier »

Des pistes pour enrichir notre histoire

L'espace **À vérifier** rassemble des indices à examiner. Il aide à repérer des points fragiles du dossier, sans décider automatiquement de ce qui est vrai ou faux.

Catégorie	À quoi être attentif
Dates	Événements dont l'ordre ou les dates semblent incohérents.
Informations manquantes	Fiches auxquelles il manque certains repères utiles.
Doublons possibles	Personnes ayant des caractéristiques proches et pouvant nécessiter une comparaison.
Sources	Événements sans citation directement rattachée ou références à examiner.

1. Choisissez une catégorie.
2. Filtrez par nom ou par contenu pour réduire la liste.
3. Si utile, limitez l'examen aux ancêtres ou descendants d'une personne de référence.
4. Ouvrez les personnes concernées et comparez leurs fiches, événements et sources.
5. Pour une longue liste, affichez la suite des résultats.

Interpréter avec prudence

- Un homonyme peut être une autre personne : comparez dates, lieux, parents et conjoints avant de proposer une fusion.
- Une absence de citation sur un événement ne signifie pas qu'aucun document n'existe. Regardez aussi les sources générales.
- Les dates incertaines ou manquantes peuvent expliquer un signalement. Tous les cas ne peuvent pas être détectés automatiquement.

Comment contribuer

Notez votre observation dans le Carnet pour la conserver, puis contactez séparément le responsable si vous souhaitez qu'elle soit prise en compte. L'espace À vérifier ne modifie pas les données, ne fusionne pas les fiches et n'enregistre pas une validation collective.

La référence est la personne sélectionnée à l'ouverture de cet espace ; elle est incluse dans les résultats. Pour en changer, fermez cet espace, sélectionnez une autre personne et rouvrez-le.

Créer votre Carnet

Favoris et notes personnelles

Retrouver facilement une personne

1. Ouvrez sa fiche.
2. Touchez **Favori** pour ajouter l'étoile.
3. Ouvrez **Carnet**, puis le filtre des favoris.
4. Choisissez une personne pour revenir à sa fiche. Retouchez son étoile pour la retirer des favoris.

Écrire un souvenir ou une remarque

1. Dans la fiche, choisissez **Ajouter une note** ou **Ma note** si une note existe déjà.
2. Saisissez votre texte.
3. Choisissez **Enregistrer ma note**.
4. Attendez le message de confirmation avant de fermer le panneau.

Une note peut contenir un souvenir, une question à poser ou une référence à retrouver. Pour effacer une note, videz son texte et enregistrez. Cette suppression sera aussi transmise aux autres appareils si votre Carnet est synchronisé.

Parcourir vos notes

Les filtres **Tout le carnet**, **Les favoris** et **Les notes** vous permettent de retrouver vos entrées. Les notes et favoris concernent votre Carnet, pas l'ensemble des membres de la famille.

Enregistrer avant de partir

Un texte en cours de saisie n'est pas encore une note enregistrée. Enregistrez avant de recharger la page, de fermer l'application, d'installer une mise à jour ou de changer d'appareil. La synchronisation et la sauvegarde portent sur les notes enregistrées.

Local ou synchronisé ?

Sans synchronisation, le Carnet reste dans le navigateur ou l'application utilisée sur cet appareil. Il peut être perdu si ces données sont effacées. La synchronisation est facultative : elle permet de retrouver le même Carnet ailleurs avec votre code personnel. Faites aussi des sauvegardes régulières (page 11).

Une note n'est pas automatiquement envoyée au responsable de l'arbre. Gardez votre code personnel privé : une personne qui dispose de l'accès familial et de ce code peut accéder au même Carnet.

Relier vos appareils

Un seul Carnet, le même code personnel

Sur votre premier appareil

1. Ouvrez l'arbre en ligne avec le PIN familial.
2. Dans **Carnet**, choisissez **Créer mon Carnet synchronisé**.
3. Conservez le code personnel proposé avec **Conserver le code dans un fichier**, ou copiez-le dans un emplacement privé.
4. Si vous préférez un PIN personnel à quatre chiffres, utilisez **Changer mon code**, saisissez les quatre chiffres et confirmez-les, puis enregistrez le nouveau code.
5. Attendez la confirmation de synchronisation. Conservez votre code définitif.

Sur votre iPhone, iPad ou autre PC

1. Ouvrez la même adresse de l'application et entrez le PIN familial si demandé.
2. Dans **Carnet**, ouvrez **J'ai déjà un code personnel**.
3. Saisissez votre code personnel actuel, puis choisissez **Relier cet appareil**.
4. Attendez la fin de la synchronisation et vérifiez qu'une note ou un favori connu apparaît.

> **Ne créez pas un nouveau Carnet sur chaque appareil**
>
> Pour retrouver les mêmes notes, tous vos appareils doivent être reliés au **même code personnel**. Chaque membre de la famille qui souhaite son propre Carnet utilise son propre code. Choisissez un PIN personnel différent du PIN familial.

Les zéros au début d'un PIN font partie du code. Un ancien code long reste utilisable pour relier un appareil ; il peut ensuite être remplacé par un PIN personnel de quatre chiffres.

Si un PIN est déjà utilisé ou indisponible, choisissez-en un autre pour votre propre Carnet. La création ou le changement ne doit pas servir à rejoindre le Carnet de quelqu'un d'autre.

Il n'existe pas de récupération par e-mail. Tant qu'un appareil reste relié, **Afficher le code** permet de le retrouver. Conservez le fichier du code séparément de la sauvegarde des notes.

Utiliser la synchronisation

Enregistrer, contrôler et changer de code

Lorsque votre Carnet est relié et l'application ouverte avec Internet, les modifications enregistrées sont synchronisées automatiquement. **Synchroniser maintenant** permet de demander un contrôle immédiat. Lisez le statut affiché avant de passer à un autre appareil.

Sans Internet ou en cas de conflit

Vos notes enregistrées hors connexion restent sur cet appareil. Rouvrez l'application après le retour d'Internet pour les transmettre. Une application fermée ne transmet pas vos dernières modifications en arrière-plan.

Si deux appareils ont modifié la même note, une comparaison peut être proposée. Lisez les deux textes et choisissez celui à conserver ou réunissez-les avec la commande proposée. Tant que le conflit n'est pas réglé, la synchronisation concernée attend votre choix. Exportez votre Carnet si vous voulez conserver une copie avant de trancher.

Changer votre PIN personnel

1. Sur un appareil relié et connecté, choisissez **Changer mon code**.
2. Saisissez et confirmez un nouveau PIN à quatre chiffres, puis **Enregistrer le nouveau code**.
3. Attendez la confirmation et conservez le nouveau code.
4. Sur vos autres appareils, utilisez **Relier un autre Carnet**, puis reliez-les avec ce nouveau code.

Le Carnet reste le même

Changer le code conserve les notes et favoris du Carnet. L'ancien code cesse de fonctionner. Si la confirmation n'arrive pas, gardez l'appareil ouvert et réessayez avec Internet ; ne créez pas un Carnet vide pour résoudre le problème.

Pause et limites

Mettre en pause interrompt la synchronisation sur cet appareil. **Reprendre la synchronisation** la réactive. Cela ne ferme pas le Carnet sur les autres appareils.

La synchronisation concerne les notes et favoris enregistrés. Elle ne synchronise ni les brouillons, ni le zoom, ni la position de l'arbre, ni le téléchargement des photos. Une suppression enregistrée est transmise : la synchronisation ne remplace donc pas une sauvegarde.

Sauvegarder votre Carnet

Conserver un fichier et restaurer sans surprise

Faire une sauvegarde

1. Enregistrez les notes en cours ; si possible, terminez la synchronisation.
2. Ouvrez **Carnet** et choisissez **Exporter le carnet**.
3. Conservez le fichier **JSON** téléchargé : dans Fichiers sur iPhone/iPad, ou dans un dossier personnel sur PC.
4. Copiez-le régulièrement dans un autre emplacement privé, surtout avant de changer d'appareil ou d'effacer les données du navigateur.

Cette sauvegarde contient les notes et favoris enregistrés dans ce Carnet sur l'appareil au moment de l'export. Elle ne contient pas l'arbre complet, les photos ni le code personnel de synchronisation. Si un conflit est en cours, ne supposez pas qu'un seul export rassemble toutes les versions présentes sur les autres appareils.

Restaurer une sauvegarde

1. Dans **Carnet**, choisissez **Choisir une sauvegarde** et sélectionnez le fichier JSON.
2. Lisez l'**Aperçu de la restauration**. Parcourez les différences entre les notes.
3. Pour chaque différence, gardez le texte actuel ou réunissez les textes avec la commande proposée lorsqu'elle est disponible.
4. Choisissez **Restaurer le carnet** pour appliquer vos choix, ou **Annuler** pour ne rien modifier.

Avant une restauration importante

Exportez d'abord le Carnet actuel. Conservez aussi le fichier importé : il peut contenir des entrées qui ne correspondent plus à une fiche de l'arbre. Une identité différente n'est pas réunie automatiquement.

Lors d'un nouvel import de l'arbre, les correspondances reconnues peuvent conserver vos notes et favoris même si des identifiants ont changé. Les entrées non reconnues restent à examiner ; elles ne doivent pas être réattribuées au hasard. Contactez le responsable en gardant votre sauvegarde.

Le **fichier du code personnel** et la **sauvegarde du Carnet** ont des rôles différents. Gardez les deux. La sauvegarde complète de l'arbre et des photographies relève du responsable de l'application.

Consulter hors connexion

Préparer l'appareil avant le mode avion

1. Avec Internet, ouvrez l'application dans le navigateur ou depuis l'icône que vous utiliserez ensuite.
2. Vérifiez que votre accès familial est valide et que l'arbre s'ouvre.
3. Dans **Carnet**, choisissez **Préparer le hors connexion**.
4. Attendez le statut **Arbre prêt hors connexion**.
5. Ouvrez les photos qui vous intéressent ou choisissez **Conserver toutes les photos** pour préparer toute la collection disponible.
6. Passez en mode avion, puis rouvrez l'application dans ce même contexte et vérifiez l'arbre et plusieurs photos.

Préparer les photos

Les photos consultées peuvent être conservées progressivement. Le téléchargement de toutes les photos est facultatif et peut prendre du temps : utilisez le Wi-Fi et prévoyez suffisamment de place. La collection actuelle représente environ **315 Mo**, un volume qui pourra évoluer avec les prochains exports.

Contrôlez le nombre de photos préparées et les éventuels échecs. **Arrêter** interrompt le téléchargement ; vous pouvez le relancer plus tard. Une photo non préparée ne sera pas disponible en mode avion, même si l'arbre l'est.

L'accès familial expire

L'accès est conservé pendant **sept jours**. Hors connexion, un accès expiré ne peut pas être renouvelé. Avant un voyage, assurez-vous de pouvoir ouvrir l'arbre ; renouvelez l'accès en ligne avec le PIN si nécessaire.

Ce qui reste possible

Avec l'arbre préparé et un accès valide, vous pouvez consulter les fiches et les fonctions utilisant ces données. Les notes enregistrées hors connexion seront transmises à la réouverture en ligne si la synchronisation est activée.

Fermer l'accès retire l'accès familial et les données de l'arbre et photos mises en cache dans ce contexte. Vos notes personnelles sont conservées, mais il faudra ouvrir et préparer à nouveau l'arbre. Le système peut aussi libérer du stockage : le cache hors connexion n'est pas une sauvegarde.

Ajouter une icône

Ouvrir Héritage comme une application

Sur iPhone et iPad avec Safari

1. Ouvrez l'adresse d'Héritage dans **Safari**, avec Internet.
2. Ouvrez **Partager** ; selon la disposition, cette commande se trouve dans le menu de la page.
3. Choisissez **Sur l'écran d'accueil**, après **En voir plus** si nécessaire sur iPad. Si elle manque, cherchez **Modifier les actions** dans la liste de partage.
4. Si votre version propose **Ouvrir comme app web**, activez cette option.
5. Choisissez **Ajouter**, puis ouvrez Héritage depuis sa nouvelle icône.

Les intitulés et l'emplacement du menu peuvent varier selon la version d'iOS ou d'iPadOS. Les guides officiels Apple ci-dessous détaillent les procédures pour chaque appareil.

Aide Apple : installer sur iPhone

Aide Apple : installer sur iPad

Sur PC avec Microsoft Edge

Ouvrez le site dans Edge. Utilisez l'icône d'installation lorsqu'elle apparaît dans la barre d'adresse, ou ouvrez le menu **…**, puis **Autres outils** → **Applications** → **Installer ce site en tant qu'application**. Les menus peuvent varier suivant la version du navigateur.

Aide Microsoft : installer une application web

Après l'installation

Ouvrez une première fois la nouvelle icône avec Internet. Saisissez le PIN familial si demandé, reliez votre Carnet avec son code personnel et préparez le hors connexion dans cette application. Le navigateur et l'icône installée peuvent conserver des données distinctes.

Si vous préférez rester dans le navigateur

Ajoutez simplement le site à vos favoris. L'icône est facultative ; il n'est pas nécessaire de passer par l'App Store pour consulter Héritage. Utilisez de préférence une fenêtre normale : les données d'une session privée peuvent disparaître lorsque vous la fermez.

Mettre Héritage à jour

Garder vos notes et retrouver les nouveautés

Le responsable publie les nouvelles versions de l'application et les nouvelles données familiales. Vous recevez les mises à jour depuis la même adresse ; vous n'avez pas de fichiers techniques à installer. Les mises à jour sont recherchées à l'ouverture et au retour dans l'application, puis activées automatiquement quand les opérations en cours le permettent.

Le bon parcours

1. Enregistrez les notes en cours et, pour une modification importante, exportez votre Carnet.
2. Connectez l'appareil à Internet et ouvrez Héritage.
3. Dans **Carnet**, repérez la version de l'application et utilisez **Vérifier les mises à jour**.
4. Si une mise à jour est proposée avec une commande d'activation, activez-la après avoir enregistré vos notes. Attendez le rechargement.
5. Vérifiez la version, une note et un favori. Si les données de l'arbre ont changé, contrôlez aussi les fiches que vous suivez et la préparation hors connexion.

Une mise à jour peut attendre

Une note en cours de saisie, une restauration, une synchronisation ou un téléchargement en cours peut retarder l'activation. Terminez ou arrêtez proprement l'opération, puis vérifiez à nouveau. Ne supprimez pas les données du navigateur pour forcer une mise à jour.

Si vous ne voyez pas une nouveauté

- Assurez-vous d'être en ligne et d'utiliser l'adresse habituelle.
- Vérifiez la version dans le Carnet. Une nouveauté préparée par le responsable n'apparaît qu'après sa publication.
- Fermez puis rouvrez l'application depuis le même navigateur ou la même icône, après avoir enregistré les notes.
- Si le problème persiste, communiquez la version affichée au responsable.

Confidentialité au quotidien

Transmettez l'adresse et le PIN familial seulement aux personnes auxquelles le responsable souhaite donner accès. Gardez votre code de Carnet pour vous. Sur un appareil partagé, utilisez **Fermer l'accès** lorsque vous avez terminé ; cela ne ferme pas les autres appareils.

Vos notes et votre code personnel peuvent rester sur l'appareil après la fermeture de l'accès. Avant de céder un appareil, sauvegardez votre Carnet et protégez ou retirez ses données personnelles avec l'aide du responsable si nécessaire.

Questions fréquentes

Retrouver l’accès et demander de l’aide

On ne me demande pas le PIN familial

C’est normal si l’accès est encore valide sur cet appareil. Utilisez Fermer l’accès pour le fermer volontairement. Une autre fenêtre, un autre navigateur ou une navigation privée peut demander le PIN à nouveau.

Le PIN est refusé ou la connexion est impossible

Vérifiez Internet, l’adresse et les quatre chiffres, puis réessayez. Après plusieurs essais, une attente peut être imposée : respectez-la au lieu de multiplier les tentatives. Si le message persiste avec le bon code, transmettez le message au responsable ; il peut s’agir du service d’accès, pas de votre connexion.

Mon Carnet est vide sur le nouvel appareil

Vérifiez l’adresse, le navigateur utilisé et le code personnel. Reliez cet appareil au Carnet existant, puis demandez une synchronisation. Si le Carnet n’était pas synchronisé, exportez-le depuis l’ancien appareil et restaurez le fichier sur le nouveau.

J’ai perdu mon code personnel

Regardez Afficher le code sur un appareil encore relié ou retrouvez le fichier du code. Sans appareil relié ni copie, il n’y a pas de récupération par e-mail. Une sauvegarde des notes permet de restaurer leur contenu dans un autre Carnet.

Une photo ou une personne manque

Pour une personne, retirez les filtres ou élargissez l’affichage. Pour une photo, essayez en ligne et vérifiez son téléchargement pour le mode avion. Les photos et personnes d’un nouvel export n’apparaissent qu’après sa préparation et sa publication.

Comment signaler un problème ?

Contactez la personne qui vous a transmis le lien. Indiquez votre appareil, le navigateur ou l’icône utilisée, la version d’Héritage, les étapes suivies et le message exact. Une capture d’écran aide : masquez les codes et les notes privées.

Votre aide fait vivre l’arbre

Pour une question généalogique, précisez la personne et les dates concernées, puis joignez séparément les sources ou photos utiles. Le Carnet est votre espace personnel : il n’envoie pas vos remarques aux autres membres de la famille.

Explorer la carte familiale

Naissances, unions et lieux de vie

1. Sélectionnez une personne dans l'arbre ou la recherche, puis ouvrez **Carte**.
2. Choisissez le périmètre : cette personne, ses ascendants, ses descendants ou tout l'arbre.
3. Filtrez par événement, années et nom ou lieu, selon votre recherche.
4. Touchez un point ou un lieu dans la liste : les personnes, dates et lieux originaux apparaissent. Un bouton de personne ouvre sa fiche.

Choisir ce que montre la carte

La personne sélectionnée à l'ouverture reste la **référence**. Pour la changer, fermez la carte, sélectionnez une autre personne et rouvrez Carte. Les branches incluent la référence. Naissances, mariages, résidences, immigrations, émigrations et décès sont proposés ; un mariage est compté une fois pour ses partenaires.

Les points regroupent les événements rapprochés vers une même localité. Le compteur distingue les événements localisés, les écritures à vérifier et les événements sans lieu. Une période exclut les dates inconnues ; les intervalles connus sont comparés à cette période. **Afficher tous les lieux** poursuit la liste ; affinez les filtres si un lieu compte plus de 80 événements.

Déplacer et zoomer

Sur PC : tournez la molette pour zoomer et maintenez le clic gauche pour déplacer. Sur iPhone/iPad : glissez ou pincez à deux doigts. **+**, **-** et **Tout voir** sont aussi disponibles. Changer un filtre garde le cadrage ; Tout voir recadre les lieux du périmètre. Le zoom de cette carte est indépendant de celui de l'arbre.

Des lieux attestés, pas un itinéraire

Relier les lieux de la référence relie ses événements datés et localisés. Ces traits ne donnent ni une route ni une date de voyage. Les dates incertaines, inconnues ou dans la même année ne sont pas reliées avec certitude. La naissance d'un enfant ne place pas automatiquement son parent dans cette ville. **Lieux datés** donne la liste des observations.

Si la carte est vide ou incomplète

Ouvrez **Rapprocher les lieux et confirmer les variantes** : une écriture ambiguë ou absente du référentiel reste à vérifier (page 17). Les coordonnées représentent des centres de localités, pas une adresse ou le lieu exact d'une cérémonie. Le fond simplifié ne montre pas les rues.

La carte utilise un référentiel local, sans envoyer les lieux familiaux à un service de géolocalisation. Après la mise à jour complète et l'ouverture de l'arbre, elle est utilisable hors connexion tant que l'accès familial reste valide. Elle ne prolonge pas cet accès.

Rapprocher et conserver les lieux

Confirmer les variantes sans modifier le dossier

Dans **Carte**, ouvrez **Rapprocher les lieux et confirmer les variantes**. Les écritures sont comparées sans modifier le GEDCOM. Les variantes confirmées vers une même commune partagent un point.

1. Choisissez une écriture. Examinez la commune proposée, son contexte administratif, son pays et ses coordonnées.
2. Cherchez au besoin une commune avec son code pays : **FR**, **BE**, **US**… Précisez le nom si la liste est longue.
3. Vérifiez vos sources, puis choisissez **Confirmer ce lieu**. Une proposition n'est pas une preuve.
4. Utilisez **Écarter de la carte** si le lieu reste indéterminé. Pour revenir sur un choix, cochez **Inclure les lieux déjà rapprochés ou écartés**, puis **Annuler mon choix**.

Attention aux homonymes

Un choix vaut pour les événements portant cette même écriture normalisée dans l'arbre. « Givry », par exemple, peut désigner plusieurs communes : vérifiez que votre choix convient à tous les événements concernés. Un nom de pays seul n'est pas placé au centre du pays.

Pourquoi certains lieux manquent-ils ?

Le référentiel couvre les communes françaises actuelles, les localités belges et une sélection mondiale. Hameaux et lieux historiques peuvent manquer. Un code postal non vérifiable ou un contexte contradictoire demande une confirmation. Signalez au responsable les localités absentes.

Sauvegarder et transférer vos confirmations

1. Utilisez **Exporter mes rapprochements** et conservez le fichier dans un endroit privé.
2. Sur un autre appareil, ouvrez Carte puis **Importer des rapprochements** et choisissez ce fichier.
3. Lisez le nombre de choix, puis cliquez **Confirmer l'import**. Les choix pour les mêmes écritures sont remplacés ; les autres sont conservés. Exportez vos choix actuels avant l'import.

Un fichier invalide est entièrement refusé. La sauvegarde contient des lieux, sans personnes ni événements : gardez-la privée.

Ces choix sont distincts du Carnet

Ils restent dans ce navigateur et ne sont pas synchronisés avec votre PIN personnel. Effacer les données du navigateur les efface aussi. Ils sont réutilisés lors d'un nouvel export pour les mêmes écritures, même si les identifiants des personnes changent. Une nouvelle écriture peut demander un nouveau choix. Notes, favoris et généalogie ne sont jamais modifiés par un rapprochement.